

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 7 (1878)

Heft: 1

Artikel: Analyse littéraire : Le loup et l'agneau [suite et fin]

Autor: Robadey, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4° Dans les conclusions morales, tout particulièrement, j'emploierai la méthode socratique, comme aussi j'aurai recours aux anecdotes, aux récits, aux fables, aux comparaisons et aux légendes même. Des proverbes, de petites poésies, faciles à comprendre, contribueront à mieux graver dans la mémoire les directions à leur inculquer et les règles morales à retenir.

5° Nos exercices seront limités de manière à ce qu'il nous reste assez de temps pour faire une récapitulation soit des idées acquises soit des phrases apprises.

6° Notre ton de voix sera agréable, doux, familier et surtout varié. Nous parlerons d'abord le langage de l'enfant, celui qu'il a appris à la maison paternelle, et nous n'arriverons que peu à peu à une diction plus élevée.

7° Dans la récapitulation générale de la fin de l'année, nous aurons surtout en vue de préparer les élèves à l'étude des branches qui font partie du programme scolaire.

R. HORNER.

P.-S. Divers exercices pratiques empruntés aux meilleurs manuels de pédagogie de l'Allemagne, entre autres au remarquable ouvrage de M. OHLER, seront publiés dans le prochain numéro du *Bulletin*.

ANALYSE LITTÉRAIRE.

LE LOUP ET L'AGNEAU.

(*Suite et fin.*)

On aime cette brusque entrée en matière ; le récit en est plus dramatique.

« Mon breuvage ! » dit le loup.

N'êtes-vous pas indigné ? L'eau ne coulerait-elle, par hasard, que pour lui ? N'est-elle pas à l'usage de chacun ? Voyez avec quel art l'auteur fait chercher un prétexte au loup pour condamner l'agneau.

Le loup ajoute « plein de rage : »
« Tu seras châtié de ta témérité. »

C'est bien là le langage d'un loup. Il s'apprête à fondre sur sa victime sans lui donner un instant pour se justifier. Cependant l'agneau fort de son innocence se risque à se défendre de l'accusation.

« Sire, répond l'agneau, que votre majesté
Ne se mette pas en colère. »

Quelle humilité dans ce langage ! En effet, l'agneau a dû parler ainsi. Voyez ! il traite le loup de Sire, c'est-à-dire de Seigneur, de roi ! Il lui parle à la troisième personne et non à la seconde :

« Que votre majesté ne se mette pas en colère. »

Ce sont là les façons de parler les plus respectueuses, mais cela ne saurait toucher son cruel ennemi.

Ici se présente une expression permise du temps de La Fontaine mais qu'on ne saurait plus admettre de nos jours ! « Je me vas désaltérant ». Nous dirions : « Je vais me désaltérant, » pour : « Je me désaltère. » Mais cela ne déprécie en rien la pièce. Maintenant écoutez l'agneau :

« Mais plutôt qu'elle considère
Que je vas me désaltérant
Dans le courant
Plus de vingt pas au-dessous d'elle ; »

Est-ce assez concluant, et le loup trouvera-t-il encore matière à querelle ? Ces paroles sont sans réplique raisonnable ; car, à supposer que l'agneau troublât un peu l'eau à l'endroit où il buvait ou au-dessous, ce qui n'est guère probable, car il buvait avec délicatesse, comment aurait-il pu la troubler au-dessus ? Oui, si le limon eût remonté le courant ; c'est bien ce que dit l'agneau quand il ajoute :

« Et que, par conséquent, en aucune façon
Je ne puis troubler sa boisson. »

Messire loup sent l'absurdité de son accusation, mais il en est d'autant plus irrité. Il est blessé dans son orgueil, car on lui prouve qu'il a tort. Aussi n'en convient-il pas :

« Tu la troubles ! »

Ainsi il s'écrie avec fureur. Le nœud se serre ; l'action est dans toute sa chaleur ; nous sommes dans une péripétie émouvante ; une angoisse poignante nous saisit ; nous craignons tout pour le pauvre petit. Et, continue l'habitant des forêts,

« Et je sais que de moi tu médis l'an passé. »

C'est ajouter, comme en passant, un nouveau sujet de reproche. Puis remarquez que ce vers n'a aucune liaison avec le précédent : c'est le désordre des raisonnements de la haine.

« Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ?
Reprit l'agneau : je tête encor ma mère. »

Signalons ici un vice de forme, une petite négligence : né ne rime pas avec passé. Otez cela et la versification est parfaite.

La réponse de l'agneau est aussi décisive que la première. Elle est empreinte d'une touchante naïveté ; elle nous attendrit nous, mais le loup !...

Il appartient à La Fontaine d'avoir, d'exprimer de telles pensées. Et sous le rapport de la forme, ne croirait-on pas entendre le bê-

lement de l'agneau à la lecture de ces syllabes aiguës ? Puis, il ne dit pas :.... puisque je n'étais pas né, « mais : .. si je n'étais, etc., » qui est bien plus élégant et plus harmonieux.

Il semble après cela que le loup eût dû quitter son détestable projet, mais ç'aurait été méconnaître le naturel de notre sire. Aussi reprend-il :

« Si ce n'est toi, c'est donc ton frère. »

— « Je n'en ai point », répond l'agneau de sa petite voix grêle. Ainsi, ce pauvre agneau qui tette encore sa mère, est enfant unique. Combien cette circonstance augmente encore la pitié !

«... C'est donc quelqu'un des tiens ;
Car vous ne m'épargnez guère,
Vous, vos bergers et vos chiens ;
On me l'a dit : il faut que je me venge. »

Entendez la grosse voix du loup proférer d'un ton menaçant ces fausses accusations ! Nous approchons du dénouement. Hélas ! on le prévoit....

Le loup ne laisse point à l'agneau le temps de répondre ; car celui-ci aurait pu lui dire : Si les miens, si les bergers et les chiens ont des torts à votre égard, est-ce à moi d'en supporter les conséquences ? Remarquez encore ce :... on me l'a dit. Quelle preuve !... Ne sait-on point comme les « on-dit » sont trompeurs ; mais qu'importe au loup.

Je ne sache rien de si dramatique que cette action. Mais voici le dénouement.

« Là-dessus, au fond des forêts,
Le loup l'emporte et puis le mange,
Sans autre forme de procès. »

Nous voyons dès le principe le loup accusateur et juge de l'agneau ; il lui fait son procès ; il a accusé, interrogé et maintenant il prononce l'arrêt fatal : « Il faut que je me venge. » Il l'exécute lui-même. Le procès avait assez duré pour sa fureur impatiente ; il n'en prolonge pas les formes.

L'injustice est si odieuse que le méchant lui-même rougit de la commettre ouvertement. Quand il veut abuser de sa force, il cherche donc souvent à se donner l'apparence du bon droit. Mais son action n'en devient que plus mauvaise, car il ajoute alors l'hypocrisie à la violence. Telle est dans cette fable la conduite du loup.

A présent que nous avons assisté au drame, qu'il s'est déroulé sous nos yeux, ne trouvez-vous pas comme moi, qu'il est parfait, que tout, dans cette fable, est approprié au sujet ; que tout tend au but que s'est proposé l'auteur et qu'il l'a atteint avec un bonheur sans pareil !

Sans contredit, cette pièce peut être comptée parmi les meilleurs apologues de La Fontaine : c'est un chef-d'œuvre de style et particulièrement de dialogue.

A. ROBADEY, inst.

